Organisation et réglementation des transports internationaux, économie des transports dans un contexte international

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Les transports terestres (routiers, ferroviaires et fluviaux) et intercontinetaux (aérien-maritime)
Connaitre l'ensemble des moyens de transport des marchandises (moyens de production, offre) et leur cadre juridique.

Savoir organiser une opération de transport dans un cadre international

Compétence à acquérir :

Savoir déterminer une politique de transport optimale dans un cadre juridique donné

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu et réalisation d'une étude de cas